

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2012

C'est par un temps instable que s'ouvre, avec un petit retard, notre assemblée générale, sous la toile bienvenue mise à notre disposition par les services municipaux. Messieurs BIELHER et PASTOUREAU s'étaient excusés de ne pouvoir participer. Plusieurs membres, victimes de l'atmosphère humide, ont fait savoir leur impossibilité.

Allocution de Michèle CAUBIT

Michèle CAUBIT, vice-présidente, ouvre la réunion à 11 heures, en présence de monsieur le maire, Jean-Jacques EROLES, et d'une vingtaine de participants qui ont bravé les intempéries. Vingt trois pouvoirs ont été adressés. Après quelques mots de bienvenue, Michèle CAUBIT lit une lettre du président René GUELIN. Des obligations personnelles ne lui ont pas permis d'être parmi nous, et il fait savoir, qu'après avoir assumé la présidence de notre association depuis sa création, il souhaite en être déchargé. Il demande que tous soient remerciés de leur soutien et nous assure de sa totale collaboration pour la poursuite de nos actions. Michèle CAUBIT rappelle que notre action essentielle depuis l'an dernier s'est terminée en apothéose lors des journées du patrimoine de septembre par l'inauguration de la statue de Jean Hameau.

Rapport moral du secrétaire

JM CHABANNE prend ensuite la parole, rendant un ultime hommage à Patrick LESCA, dont la détermination, la farouche volonté, ont été un immense stimulant pour mener à bout notre projet commun. Quelques mots d'émotion sont consacrés à la disparition discrète de Jean CAUBIT, qui n'a jamais voulu, malgré ses souffrances, l'évolution rapide de sa maladie, interférer avec les actions de son épouse. Il a voulu être présent jusqu'au bout, usant ses dernières forces pour assister à l'inauguration de la statue et à l'allocution de Michèle.

Avant d'aborder le rapport moral, Jean Marie CHABANNE tient à rappeler les différentes actions de Jean Hameau tout au long de sa vie municipale longue de trente cinq ans. Adjoint au maire Jean FLEURY, son beau-père depuis 1824, il fut nommé maire par décret du roi des Français LOUIS PHILIPPE 1er, en juin 1844. Il dut batailler pour la réalisation de la voie reliant le centre de La Teste à l'embarcadère d'Eyrac à travers les prés salés, qui se trouvèrent amputés de toute la partie qui se trouvait au sud de cette route, le préfet refusant le pont indispensable pour en assurer la mise en eau régulière. Il combattit le comte d'Armaillé qui voulait interdire aux testerins de laisser leurs troupeaux de brebis brouter au milieu des prés salés, selon une tradition et des textes datant de plusieurs siècles. On retiendra ses actions en faveur des déshérités, s'acharnant à leur procurer du travail, la construction du premier hôpital de La Teste, à l'emplacement de la poste actuelle, la construction de la première halle, la poursuite de l'entretien de la ligne de chemin de fer Bordeaux-La Teste, menacée d'être laissée à l'abandon parce que peu rentable, la protection des testerins contre les nombreux malfaiteurs attirés par les touristes, la réglementation, par arrêté, des conditions

à respecter par les baigneurs qui en prenaient à leur aise, heurtant la pudeur des testerins (voir annexe).

Jean Hameau fut révoqué de son mandat de maire par arrêté du délégué du Gouvernement provisoire de la République à Bordeaux, monsieur Chevallier, le 16 mars 1848, refusant de renier son serment de fidélité au roi.

C'est en 1844, après de longues négociations avec la municipalité, que Jean Hameau céda à la commune sa propre demeure, dite maison Verthamon. Elle devint la mairie que nous connaissons depuis.

Vie de l'association

La statue et son entretien ont déjà été évoqués par Michèle CAUBIT. Monsieur le maire confirme que des travaux d'aménagement de l'espace seront entrepris rapidement.

Aucune adhésion et 4 démissions sont à signaler, ces adhérents considérant que la réalisation de la statue mettait fin à la raison d'être des Amis de Jean Hameau.

Nous avons participé à l'opération plages propres, apportant notre contribution à cette action induite par la mairie.

A l'occasion des journées du Patrimoine en septembre 2012, nous présenterons un herbier, salle Cravey. Il sera confectionné début juin 2012, sous la conduite de monsieur Claude LAFON, de Cazaux, grand connaisseur de la forêt. La date de cette reconnaissance, de cette cueillette sera fixée fin mai. Vous en serez informés et espérons que vous serez nombreux à participer à cette journée enrichissante. Notre herbier sera présenté en costumes d'époque. La mairie de La Teste nous fournira les vêtements nécessaires. Si vous désirez participer, veuillez le faire savoir au plus tôt au secrétariat ou à Michèle CAUBIT.

L'assemblée décide qu'une cérémonie se déroulera le 5 octobre devant la statue, à l'occasion de la naissance de l'anniversaire de Jean Hameau.

Des sorties amicales et culturelles sont envisagées. Nous n'avons pu mener à bien celle qui était prévue cette année à Montpellier.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport trésorière

Ce rapport est présenté par Gérard Vignouille, suppléant son épouse, souffrante.

Les recettes s'élèvent à 846, 33 €, dont 256,33 € de reliquat pour l'année 2011 et 590, 00 € de cotisations 2012. 40 adhérents ont réglé leur cotisation 2012, une trentaine restant sourd aux différentes relances. Il n'est jamais trop tard pour se mettre à jour et permettre à l'association de réaliser ses projets.

Les dépenses se montent à 418, 17 € à ce jour, qui se répartissent ainsi : Intérêts d'emprunt pour la statue : 172,00 € ; Hébergement du site internet : 64,58 € ; Fournitures de bureau : 28,80 € ; Assurance MAAF : 77,15 € ; Apéritif AG 2012 : 75,64 €.

Ce qui fait un solde positif de 428, 16 €

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Allocution de monsieur le Maire

Monsieur le Maire répond aux diverses questions qui lui sont posées. Il confirme les travaux qui vont être entrepris pour améliorer l'environnement de la statue (chemin pour y accéder, embellissement paysager). Il envisage la possibilité de transférer le buste qui se trouve actuellement square Jean Hameau, dans l'enceinte du nouvel hôpital, toujours dénommé Jean Hameau.

Elections au Conseil d'Administration

Sept candidats se sont fait connaître pour siéger aux sept places du Conseil d'Administration : Michèle CAUBIT, JM CHABANNE, René GUELIN, Huguette RIMONTEIL, Daniel SALABERT, Gérard RINGLET, Gérard VIGNOULLE.

Aucune opposition ne se manifestant dans la salle, **tous sept sont élus.**

Une discussion amicale s'instaure entre les participants. La parole est donnée à monsieur Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND, invité par l'un des membres des AJH.

L'allocution de clôture est prononcée par Michèle CAUBIT, qui invite tous les participants à savourer la délicieuse sangria qu'elle nous a préparée. Pendant ce temps, le Conseil d'Administration se réunit pour former le nouveau bureau.

Composition du nouveau bureau

PRESIDENTE : Michèle CAUBIT

VICE-PRESIDENT : Daniel SALABERT

TRESORIER : Gérard VIGNOULLE

SECRETAIRE : JM CHABANNE

La séance est levée à 13 heures, et tous se retrouvent sous la tente pour un sympathique pique-nique.

JM CHABANNE

ANNEXE

Extrait du décret pris par le maire, Jean Hameau, le 15 juillet 1847

« -Article 6: Les hommes se baignant dans les prés salés de La Teste ou sur la côte du bassin jusqu'à un kilomètre au couchant de l'allée d'Arcachon, seront vêtus d'un pantalon long et ils se tiendront, autant que possible, éloignés des lieux où seront les dames. Ils devront se déshabiller et s'habiller dans les cabanes qui sont disposées pour cela sur la plage, et si quelque motif nécessitait qu'ils se déshabillassent dans leurs appartements, ils devront se couvrir le corps d'une chemise de laine ou de tout autre vêtement pour arriver aux dites cabanes. Les dames, pour aller au bain et pour se baigner, devront être vêtues d'un grand peignoir tombant jusqu'aux talons.

-Article 7: Il est défendu à tout baigneur et aux personnes de l'un et l'autre sexe, de proférer des paroles et de faire des gestes indécents dans le bain et sur la plage.»